

A retenir



MAÏS

Sésamie : Le vol de deuxième génération s'amplifie nettement. Le pic de vol de deuxième génération (G2) se situe du 24 juillet au 30 juillet, des secteurs les plus chauds aux plus froids du territoire.

Pyrale : Début du vol de deuxième génération. Le pic de vol de deuxième génération (G2) est prévu du 03 août au 09 août, des secteurs les plus chauds aux plus froids du territoire.

Cicadelles : Toujours une activité très intense, généralisée sur le territoire.

Héliothis : Premières chenilles visibles sur panicule dans des parcelles de maïs spéciaux. A surveiller.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

Semaine 28, 50% des parcelles de maïs avaient atteint le stade floraison femelle (Céré'Obs). À ce jour, les parcelles les plus avancées sont proches du stade 50% d'humidité du grain. La majorité des parcelles se situe entre la floraison femelle et le stade limite d'avortement des grains.

• Sésamie - *Sesamia nonagrioides*

L'augmentation des piégeages est nette depuis la semaine dernière. Le vol de deuxième génération est en cours.

Le pic de vol de la seconde génération est prévu du 24 juillet pour les secteurs les plus chauds au 30 juillet pour les secteurs les plus froids du territoire. Rappelons que le stade dit baladeur (environ 10% de larves au stade L3) se situe 10-15 jours après le pic de vol. Les prévisions météorologiques à venir sont plutôt favorables à l'activité des papillons.

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Cette année, la pression sésamie a pris le pas, en première génération, sur celle de la pyrale, avec des dégâts inconnus à cette période au cours des trente dernières années. Le climat au cours de la première génération a été plutôt favorable à la survie des larves. Comme pour la première génération, le vol risque d'être étalé. Les secteurs où des dégâts de première génération ont pu être constatés de façon importante restent les plus exposés à la deuxième génération.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.

- **Pyrale – *Ostrinia nubilalis***

L'effectif des papillons piégés augmente légèrement dans les secteurs les plus chauds. Le vol de deuxième génération débute juste. Le pic de vol de la seconde génération est prévu du 03 août pour les secteurs les plus chauds au 09 août pour les secteurs les plus froids du territoire.



Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Cette année, la pression pyrale a été, en première génération, globalement faible et très inférieure à celle de la sésamie. Il convient cependant de rester vigilant, en particulier pour les semis les plus tardifs.

- **Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris***

L'activité de la cicadelle reste toujours très marquée. Les attaques sont généralisées, et affectent particulièrement les semis tardifs ainsi que les parcelles semées en deuxième culture.



Période de risque : De l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil indicatif de risque : Atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.

Évaluation du risque : Présence toujours très marquée sur l'ensemble du territoire, avec une activité intense de ce ravageur.

- **Héliothis - *Helicoverpa armigera***

Les premières chenilles sont visibles dans le cornet ainsi qu'au niveau des panicules, leur présence est pour l'instant signalée dans les maïs spéciaux.



Période de risque : De début floraison à grain pâteux dur.

Évaluation du risque : La période de sensibilité la plus critique se situe autour de la floraison, du fait de la prédation des soies. A surveiller, particulièrement pour les maïs spéciaux.

- **Sangliers**

Quelques dégâts sur des parcelles proches du stade grain laiteux sont signalés.

- **Chrysomèle du maïs - *Diabrotica virgifera***

Le réseau de pièges est en place.



REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal grandes cultures a été préparé :

- **pour la partie maïs**, par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et Garonne, Agrod'oc, Euralis Semences, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.